

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE SPÉCIALE
DU CONSEIL DE LA JUSTICE ADMINISTRATIVE**

TENUE PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

Le 27 mai 2019

Adopté à la séance du 4 juin 2019

Participants :

M^e Morton S. Minc, président

M^{me} Marie Auger

M^e Josée Bédard

M^e Hélène Bédard

M^e Marie Charest

M^e Marie-Josée Corriveau

M^{me} Suzanne Danino

M^e Anne-Marie Forget

M^e Lise Girard

M^{me} Jill Leslie Goldberg

M. Simon Julien

M. Michel Marchand

M^e Patrick Simard

Ne participent pas à la séance : M^e Natalie Lejeune
M^{me} Nancy Rhéaume

1. Ouverture de la séance

La séance a été convoquée conformément aux délais prescrits par les *Règles de régie interne*. Comme prévu à l'avis de convocation transmis aux membres du Conseil de la justice administrative, la séance se termine le 27 mai 2019 à 18 h 00. Elle est tenue par courrier électronique, comme le permettent les articles 9 et 10 des *Règles de régie interne* adoptées par le Conseil.

2. Dépôt du rapport du comité d'enquête dans les dossiers 2017 QCCJA 986, 2018 QCCJA 996, 2018 QCCJA 999

Le comité constitué pour mener l'enquête sur les plaintes 2017 QCCJA 986, 2018 QCCJA 996, 2018 QCCJA 999 soumet son rapport. Il a été transmis aux membres par courriel.

Tous les membres participant à la séance ont reçu et pris connaissance du rapport du comité d'enquête.

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance :

1. qu'après en avoir pris connaissance, le Conseil de la justice administrative prenne acte du rapport du comité chargé de mener l'enquête sur les plaintes formulées par M^{me} Rosa Francescangeli Santini (dossier 2017 QCCJA 986), M^{me} Lyne Théorêt (dossier 2018 QCCJA 996) et M^{me} Camille de Guire et M. Denis Caron (dossier 2018 QCCJA 999) à l'égard de M^e Ross Robins, juge administratif de la Régie du logement, déclarant la plainte fondée;
2. que suivant la recommandation du comité d'enquête dans son rapport, et ce conformément à l'article 192 de la *Loi sur la justice administrative*, le Conseil de la justice administrative adresse une réprimande à M^e Ross Robins, régisseur à la Régie du logement.

En conséquence, le Conseil prend acte du dépôt du rapport du comité d'enquête dans les plaintes de M^{me} Rosa Francescangeli Santini, M^{me} Lyne Théorêt, M^{me} Camille de Guire et M. Denis Caron à l'égard de M^e Ross Robins, juge administratif à la Régie du logement, et lui adresse une réprimande.

3. Dépôt du rapport du comité d'enquête dans le dossier 2018 QCCJA 1013

Le comité constitué pour mener l'enquête sur la plainte numéro 2018 QCCJA 1013 soumet son rapport et sa recommandation. Il a été transmis aux membres par courriel.

Tous les membres participant à la séance ont reçu et pris connaissance du rapport du comité d'enquête.

Sur la proposition du président du Conseil, M^e Morton S. Minc, il est résolu à l'unanimité des membres participant à la séance :

1. qu'après en avoir pris connaissance, le Conseil de la justice administrative prenne acte du rapport du comité chargé de mener l'enquête sur la plainte formulée par M^{me} Nadejda Chistikina (dossier 2018 QCCJA 1013) à l'égard de M^e Ross Robins, juge administratif à la Régie du logement.

En conséquence, le Conseil prend acte du dépôt du rapport du comité d'enquête dans l'affaire de la plainte de M^{me} Nadejda Chistikina à l'égard de M^e Ross Robins, juge administratif à la Régie du logement, et déclare la plainte non fondée.

4. Levée de la séance

La séance est levée le 27 mai 2019, à 18h comme indiqué à l'avis de convocation.

Le président du Conseil,

A handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke ending in an arrowhead pointing to the right.

M^e Morton S. Minc